



a .

Le Directeur académique des Services de l'éducation nationale

а

Mesdames et Messieurs les Instituteurs et Professeurs des écoles sous couvert de :

- Mesdames et Messieurs les Inspecteurs de l'Education Nationale
- Mesdames et Messieurs les Principaux de collège

Marseille, le 19 novembre 2013

Division des Personnels Enseignants du 1er degré

Bureau des actes collectifs- DP2

Référence

Dossier suivi par Monique VEAUGIER 04 91 99 67 52

> Fariza MOULAI 04 91 99 67 46

Geneviève BILLO 04 91 99 67 47

Fax 04 91 99 67 81

Mél. ce.dp13dp2@ac-aix-marseille.fr

28-34 boulevard Charles Nédelec 13231 Marseille cedex 1 **OBJET**: Stage de préparation au diplôme d'état de psychologie scolaire (D.E.P.S) Année scolaire 2014-2015

REF: Décret n°89 684 du 18 septembre 1989

Arrêté ministériel du 16 janvier 1991 organisant la formation

Sous réserve de la publication de la note de service relative à la formation de préparation au diplôme de psychologue scolaire - 2014-2015

J'ai l'honneur de vous communiquer ci-après les informations relatives au stage de préparation au diplôme d'état de psychologie scolaire.

## **RECUEIL DES CANDIDATURES**

#### CONDITIONS A REMPLIR

- Etre professeur des écoles ou instituteur titulaire de l'enseignement public. Les candidats doivent avoir encore au moins 3 années de service à effectuer dans le corps auquel ils appartiennent.
- Etre titulaire de la licence de psychologie complète au moment de l'entrée en formation (Décret n° 89-864 du 18 septembre 1989).
- Avoir effectué 3 années de service effectif d'enseignement dans une classe à temps complet avant l'entrée dans le cycle de formation. Les services effectués en tant que «faisant fonction » de psychologue scolaire, éducateur en internat ou chargé de rééducation ne sont pas considérés comme de l'enseignement.

Le centre de formation agréé pour assurer la préparation au D.E.P.S. est l'université de LYON.



2/2

Il est rappelé aux candidats l'obligation morale d'exercer, à l'issue de la formation, les fonctions de psychologue scolaire pendant trois années consécutives, dans le département où l'admission en stage a été prononcée.

Les dossiers de candidature sont à télécharger sur le site :

http://www.ac-aix-marseille.fr/ia13 et à transmettre dûment remplis à l'I.E.N de circonscription pour :

# le Lundi 16 décembre 2013

Les I.E.N les transmettront à la direction académique – service D.P.E.2 pour :

# le vendredi 20 décembre 2013

Le nombre de départ en formation sera fixé lors du C.T.S.D (Comité Technique Spécial Départemental) en février 2014. Les candidats retenus seront avertis par courrier après la CAPD du mois de mai 2014.

Pour le Directeur académique Le Secrétaire Général

signé

Michel RICARD





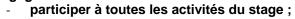
# DOSSIER DE CANDIDATURE AU STAGE DE PREPARATION AU DIPLOME D'ETAT DE PSYCHOLOGUE SCOLAIRE

## **ANNEE 2014-2015**

NOM		Pré	nom		Nom de jeune fille
NUMEN:			Date	de naissance	9:
Situation de famille :			Adre	sse personne	elle :
□ Célibataire □ M	arié(e)				
□ Veuf (ve) □ □	ivorcé(e)				
□ Pacsé(e)					
			<b>a</b> :		
			_		
			Email	l:	
Etablissement d'exercice	Fon	ction			Circonscription
Etablissement a exercice	FOII	CHOH			Circonscription
Ancienneté générale des services au 1 <sup>er</sup> octobre de l'année en cours				ernière note	Date d'obtention
rannee en c	ours		P	édagogique	
					L
				ustificatif)	
LICENCE EN PSYCHOLOGIE			MAITRISE EN PSYCHOLOGIE		DOCTORAT DE 3 <sup>eme</sup> CYCLE EN PSYCHOLOGIE
DEA EN PSYCHOLOGIE AVEC STAGE			EN PS	YCHOLOGIE	C.A.P.A.S.H
Cen	tre de formation	(à class	er par	ordre de pré	férence)
1					
2					
4					

#### **ENGAGEMENT A SIGNER PAR LE CANDIDAT**

Je m'engage à :





- exercer, à l'issue du stage, pendant trois années consécutives, les fonctions de psychologue scolaire dans le département au titre duquel l'admission du stage a été prononcée.

Signature du candidat :

2/2

	Avis DEFAVORABLE	
	Signature de l'I.E.N.	
<ul> <li>Cursus universitaire :         <ul> <li>(Indiquer l'intitulé exact des diplô éventuellement, les années de formantes</li> </ul> </li> </ul>		
<u>Expérience professionnelle</u> : (à dé éventuellement hors Education Nati		ale et
		ale